

Publié le 7 novembre 2013

Quels financements pour les secteurs prioritaires des territoires ultramarins ?

L'après-midi était consacrée aux divers modes financements possibles pour les Outre-mer et aux secteurs moteurs dans lesquels investir.



La première séance était consacrée aux **financements européens**. **Sophie Chaize-Pingaud**, chargée de fonds structurels à la Datar, a établi un premier bilan des fonds Feder 2007-2013. Plus de 1,8 milliards d'€ ont servis pour les dotations aux régions ultrapériphériques. Elle a aussi donné les premiers axes de définition de la programmation de fonds Feder 2014-2020, qui sont en cours d'élaboration. **Evi Stoïdou**, juriste à la Scet, a continué en précisant les discussions en cours pour les fonds Feder à venir. Mais elle a surtout insisté sur la définition de la directive concession et du *in house* au niveau communautaire. **Mireille Flam**, conseillère de Paris, a évoqué l'action du Ceep (et celle de la division française dont elle est présidente) et les activités de lobbying de celui-ci auprès des instances européennes. En tant que vice-présidente de la Fédération des Epl, elle s'est attachée à décrire l'investissement de la Fédération dans les questions européennes, comme par exemple la mise en place d'une législation communautaire sur les concessions.

La séance **Organismes bancaires et Epl : quels partenariats ?** a permis de s'interroger sur la disponibilité et l'accessibilité des Epl aux financements. **Yves Aguiton**, responsable du Département gestion des participations à la Caisse des dépôts, et **François Tirot**, responsable de la Division collectivités locales et développement urbain, à l'Agence française de développement ont dressé des bilans des investissements qu'ils effectuent dans les Outre-mer et des perspectives pour l'année à venir. Pour **Alain Tissier**, directeur de la [Semir Réunion](#), si le climat des affaires est moins bon, il reste néanmoins des moyens pour continuer à bien fonctionner. **Jean-Paul Fischer**, directeur général de la [Sem patrimoniale Région Guadeloupe](#), a souligné que le milieu bancaire classique est très réticent au milieu des Epl. On peut donc avoir recours aux financements de l'AFD ou de la Caisse

des dépôts, mais Alex Cypria, président de la [CFTU](#) et adjoint au maire de Fort-de-France, a précisé que le plus souvent ces financements vont aux collectivités locales et non directement aux Epl. La séance **Quelles cibles pour les politiques publiques de développement territorial ?** a débutée par un point fait sur la réforme de la défiscalisation par **Claude Girault**, délégué général adjoint à la Délégation générale à l'Outre-mer.

Claudine Dupuy, directrice générale de [Tamarun Spl](#), à La Réunion, a démontré comment la Spl était un outil de proximité dont la clé d'entrée est le développement touristique. **Jean-Marc Gamarus**, président de la [Semto](#) et adjoint au maire de Saint-Paul, a quant à lui exposé les axes principaux de développement de la question des transports en commun sur le territoire de l'intercommunalité TCO. **Guillaume Narayanin**, directeur général de la [Splar](#), a témoigné de la façon dont une Spl récente a su prendre en charge des questionnements sur le manque d'infrastructures à La Réunion (casernes de pompiers équipements médico-sociaux), tout en se positionnant sur l'amélioration de l'habitat pour personnes âgées et publics fragiles.